

d'une escadre de chébecs dont on attend le meilleur succès. S. M. voulant entretenir l'émulation entre les armateurs de ses états & les étrangers , a fait armer à ses fraix & sans que la caisse de la marine en souffre , un bâtiment génois , commandé par un officier de la même nation qui ira en course , & ne dépendra point du chef de l'escadre qui mettra bientôt en mer.

FLORENCE (le 20 Mars.) Son Alt. R. le Grand-Duc voulant que tous ceux à qui il accorde des emplois , des titres personnels , des grades militaires , des provisions & des pensions , ne soient assujettis à aucune dépense pour obtenir les brevets , contrats ou autres actes constituant la possession des bienfaits de Son Alt. R. , elle a aboli l'expédition de ces actes dans les diverses secrétaires d'état , de finances , de guerre & des affaires étrangères ; & en conséquence elle a supprimé toutes les taxes qui se payoient ordinairement pour ces sortes d'expéditions. Son Alt. R. a aussi aboli la taxe qui se payoit à la secrétairerie de guerre pour l'expédition des passeports pour les petits bâtimens , & qui devront être donnés *gratis* en la même forme que la secrétairerie des affaires étrangères expédie *gratis* les passeports pour les personnes. En conséquence ce gracieux Souverain a eu la bonté d'indemniser les employés desdites secrétaires par une gratification annuelle à prendre de son trésor particulier ; pour le compte duquel on n'exigera que les seules taxes imposées sur les diplô-